

La mondialisation progressive des Facultés de droit au Canada

Aline Grenon

Volume 31, Number 4, 2001

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1028000ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1028000ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (print)

2292-2512 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Grenon, A. (2001). La mondialisation progressive des Facultés de droit au Canada. *Revue générale de droit*, 31(4), 741–775.
<https://doi.org/10.7202/1028000ar>

Article abstract

On the basis of questionnaires attached to this paper and which were completed by representatives of all faculties of law in Canada, the author comments on the efforts made by these faculties to produce graduates who are capable of dealing with the challenges arising from the process of globalization. In addition to describing and commenting upon the different methods used by law schools for this purpose, the author suggests other methods, including the following: ensuring that law courses dealing with national and provincial law systematically include an international law component and providing at least one course, perhaps even compulsory, which is not focused exclusively on traditional topics of international and comparative law but which addresses the impact of improperly regulated globalization.

La mondialisation progressive des Facultés de droit au Canada

ALINE GRENON*

Professeure à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa

RÉSUMÉ

À la lumière de questionnaires annexés à ce texte et complétés par des représentants de toutes les facultés de droit au Canada, l'auteure commente les efforts déployés par ces facultés pour former des juristes qui seront en mesure de surmonter les défis reliés au phénomène de la mondialisation. En plus de décrire et de commenter les différents moyens utilisés par les facultés de droit à cette fin, l'auteure propose d'autres moyens, en outre : inclure systématiquement un élément international dans tous les cours qui traitent du droit national ou provincial et offrir au moins un cours, peut-être même obligatoire,

ABSTRACT

On the basis of questionnaires attached to this paper and which were completed by representatives of all faculties of law in Canada, the author comments on the efforts made by these faculties to produce graduates who are capable of dealing with the challenges arising from the process of globalization. In addition to describing and commenting upon the different methods used by law schools for this purpose, the author suggests other methods, including the following : ensuring that law courses dealing with national and provincial law systematically include an

* L'auteure tient à remercier Ivan Grbesic, étudiant au programme de common law en français pour son excellent travail de recherche.

qui irait au delà des concepts traditionnels du droit international et comparé et où il serait question des conséquences juridiques d'une mondialisation peu ou mal réglementée.

international law component and providing at least one course, perhaps even compulsory, which is not focused exclusively on traditional topics of international and comparative law but which addresses the impact of improperly regulated globalization.

SOMMAIRE

Introduction	742
I. Les initiatives	745
II. Quoi enseigner et comment?	749
Conclusion.....	753
Annexe	755

INTRODUCTION

Pour un bon nombre de personnes, le phénomène de la mondialisation est relié à l'interdépendance économique croissante de l'ensemble des pays du monde, provoquée par l'augmentation du volume et de la variété des transactions commerciales internationales, du déploiement international rapide des capitaux et de la diffusion accélérée et généralisée de la technologie. Mais on peut aussi rattacher ce phénomène à l'interdépendance mondiale croissante tout court, laquelle se fait sentir actuellement dans les domaines tant culturel que social, politique et économique. Qu'il s'agisse de la mondialisation au sens étroit ou au sens large, ce phénomène inexorable provoque des transformations dont il est difficile d'évaluer l'ampleur et la direction avec précision.

Ce phénomène, que ce soit au sens étroit ou au sens large, se manifeste de plus en plus dans le contexte de la formation juridique offerte dans les facultés de droit canadiennes. Celles-ci ont commencé à réagir à la mondialisation en modifiant leurs programmes de formation pour répondre aux besoins nouveau. L'exemple de la New York University, qui en 1994 a créé et promu intensivement son programme de faculté de droit mondial (*Global Law School Program*), y est peut-être pour quelque chose¹. La question de la mondialisation, son effet sur le droit au XXI^e siècle et la nécessité de tenir compte de ce phénomène pour les fins de la formation juridique, a aussi fait l'objet d'articles, de colloques et de commentaires, notamment aux États-Unis².

La nécessité pour les facultés de droit de tenir compte du phénomène de la mondialisation ne peut faire aucun doute. En raison de l'omniprésence du commerce international et

1. En plus de modifier ses cours afin de tenir compte du phénomène de la mondialisation, cette université a enrichi son corps professoral en embauchant des juristes érudits et en ouvrant ses portes à des étudiants venus de l'étranger. L'Université organise aussi régulièrement des conférences qui traitent de l'impact de la mondialisation. Par ces moyens, la New York University espère favoriser les interactions entre les membres de son corps professoral et la population étudiante, d'une part, et les juristes étrangers, d'autre part, afin de permettre aux deux groupes d'acquérir une vision supranationale de l'ordre juridique mondial ainsi qu'une nouvelle perspective du droit américain. Voir J.E. SEXTON, «The Global Law School Program at New York University», (1996) 46 *Journal of Legal Education* 329. En ligne: New York University School of Law <www.law.nyu.edu/globalawsschool>.

2. Voir par exemple: D.S. CLARK, «Transnational Legal Practice: The Need for Global Law Schools», (1998) *American Journal of Comparative Law* 261; A. BLACKETT, «Globalization and its Ambiguities: Implications for Law School Curricular Reform», (1998) *Columbia Journal of Transnational Law* 57; J.A. BARRETT, JR., «International Legal Education in the United States: Being Educated for Domestic Practice While Living in a Global Society», (1997) *Am U. J. Int'l L & Pol'y* 975; les actes du colloque *Symposium on Globalization*, dans (1996) 46 *Journal of Legal Education*; A. PARDIECK, «Foreign Legal Consultants: The Changing Role of the Lawyer in a Global Economy», (1996) 3 *Indiana Journal of Global Legal Studies* 457; A. BERNABE-RIEFKOHLE, «Tomorrow's Law School: Globalization and Legal Education», (1995) 32 *San Diego Law Review* 137; P. ROORDA, «The Internationalization of the Practice of Law», (1993) 28 *Wake Forest Law Review* 141. Au Canada, cette question a fait plutôt l'objet d'allocutions et de commentaires. En outre, au mois d'avril 2000, lors de la conférence annuelle de l'Association des professeures et professeurs de droit du Québec, l'unique thème était «La formation juridique sans frontières». Par ailleurs, lors de la conférence annuelle de l'Association canadienne des professeurs de droit tenue à l'Université de Sherbrooke au mois de juin 1999, le thème de la réunion de la section Histoire du droit et droit comparé était «La mondialisation de l'enseignement du droit: par-delà les frontières droit civil/common law».

électronique ainsi que de la rapidité des communications et du transport, qui de plus en plus souvent dépassent les frontières, même les juristes des régions éloignées, quel que soit leur domaine de spécialisation, seront appelés à intervenir dans des dossiers qui comportent un élément de droit international. Les juristes du XXI^e siècle doivent avoir une formation qui leur permette de reconnaître et de résoudre ces questions, lesquelles deviendront de plus en plus fréquentes. C'est pourquoi les facultés de droit ont l'obligation d'offrir une formation complète, qui tienne compte du phénomène.

Dans ce texte, nous avons l'intention de démontrer qu'au Canada le processus de mondialisation des facultés de droit est bel et bien enclenché, et que certaines facultés sont très bien placées pour faire face à ce phénomène en raison de leurs profils juridiques, linguistiques ou géographiques. Parmi les autres facultés de droit canadiennes qui ne bénéficient peut-être pas des mêmes avantages, certaines ont aussi entamé le processus, car il existe, nous le verrons, plus d'une façon de réagir au phénomène de la mondialisation. Par contre, d'autres semblent à peine tenir compte du phénomène.

Enfin, nous nous pencherons sommairement sur la nature de la formation qui pourrait être offerte afin d'assurer l'ouverture d'esprit et la pluridisciplinarité que suppose le phénomène de la mondialisation.

Au départ, il y a lieu de noter que toutes les facultés de droit canadiennes bénéficient d'un atout important : elles sont localisées dans un état fédéré et non pas unitaire. Cela oblige la population étudiante à s'habituer, dès le début, à la présence de deux paliers de gouvernement, deux ordres juridiques qui peuvent se chevaucher et engendrer des conflits. Elle doit donc apprendre à reconnaître les compétences respectives de ces deux paliers de gouvernement et à naviguer entre les écueils législatifs, tout comme elle serait appelée à le faire dans un contexte mondial, où divers systèmes juridiques se confrontent et se heurtent. Cela est vrai aussi pour les facultés de droit américaines, mais la population étudiante des facultés de droit canadiennes bénéficie d'un avantage additionnel important par rapport aux facultés américaines : directement ou indirectement, elle a accès à une formation bilingue et biculturelle.

I. LES INITIATIVES

Le nouveau programme juridique intégré de l'Université McGill est une façon de réagir au phénomène de la mondialisation, et non la moindre, puisque ce programme intègre, dès la première année de droit, le droit civil et la common law³, deux des grands systèmes juridiques mondiaux. Les membres du corps étudiant doivent donc apprivoiser simultanément les deux systèmes juridiques, et ce, dès le début de leurs études en droit. La faculté espère que cette juxtaposition des deux systèmes aura pour effet de créer des juristes avec une identité bijuridique. Ces juristes ne seront ni des « civilistes » ni des « common lawyers ». Ils seront plutôt des spécialistes du droit ayant une formation qui soit une fusion de ces deux grandes traditions juridiques. En raison de cette formation et, en toute vraisemblance de leurs compétences linguistiques en français et en anglais, il sera plus facile pour ces juristes, d'une part, d'accéder à cette communauté issue de la mondialisation et, d'autre part, de surmonter les défis reliés à ce phénomène. Il s'agit là d'un programme très innovateur. Les résultats de ce « beau risque » demeurent inconnus, cependant, et il serait utile de savoir quelles méthodes seront utilisées pour l'évaluer.

L'Université d'Ottawa, pour sa part, offre la double formation juridique dans les deux langues officielles, par l'entremise de son programme national (LL.B./LL.L.). On obtient, dans un premier temps, la licence en droit du Québec ou le baccalauréat en common law, puis une année additionnelle ou deux sessions d'études à temps plein conduisent à l'autre diplôme. Il faut faire un minimum de 30 crédits, y compris certains cours obligatoires, jugés essentiels pour une bonne compréhension du système juridique en question. Le nombre de places au programme national a été augmenté en 1998 d'une vingtaine à 60. À la différence de l'Université McGill, les personnes qui font des études en droit à l'Université d'Ottawa sont en premier lieu soit des civilistes, soit des juristes de common law. Ayant acquis cette première formation, elles

3. En ligne: McGill, Faculté de droit <<http://www.law.mcgill.ca>> (dernière modification: 30 avril 2001).

peuvent par la suite en acquérir une seconde, ce qui leur permet de comparer et d'évaluer les concepts juridiques propres aux deux systèmes et d'identifier les principes communs.

En plus des programmes offerts par McGill et Ottawa, sept facultés de droit canadiennes participent à des programmes d'échanges à l'échelle nationale, dans le but de produire des juristes ayant une double formation :

1. En raison d'une entente entre Queen's University et l'Université de Sherbrooke, il est possible d'obtenir un diplôme en droit civil ou en common law, moyennant une année d'études additionnelle dans l'une ou l'autre faculté de droit, le cas échéant⁴.
2. Un programme d'échanges entre la Faculté de droit de l'Université Laval, d'une part, et les Facultés de droit de la University of Western Ontario et de la University of Victoria, d'autre part, permet à la population étudiante des deux facultés de common law de suivre des cours dans la faculté de droit civil afin d'obtenir un diplôme en droit civil, ou vice versa afin d'obtenir un diplôme en common law, moyennant une année d'études additionnelle⁵.
3. Il existe un programme semblable entre la Faculté de droit de l'Université de Montréal et la Osgoode Hall Law School⁶.

À cet égard, il convient de noter que la personne qui a obtenu son diplôme dans une faculté de droit canadienne qui n'a pas de programme intégré ou national ou qui n'offre pas

4. En ligne : Queen's University <<http://qsilver.queensu.ca/law/admissions/exchange.html>>; Université de Sherbrooke, Faculté de droit <<http://www.usherb.ca/droit/developpement2/enseignement/echanges.html>> (dernière modification : 3 mai 2001).

5. Voir en outre la brochure « Étudier en droit » de la Faculté de droit de l'Université Laval (à jour en septembre 1999) à la p. 6. En ligne : University of Victoria, Faculty of Law <<http://www.law.uvic.ca>>.

6. Les sites web de ces deux universités ne font aucunement mention de l'existence de ce programme d'échange mais l'auteure a reçu la confirmation que celui-ci existe. Courriel de Ysolde Gendreau, Vice-doyenne au développement et secrétaire de la Faculté de droit de l'Université de Montréal à l'auteure, 16 mai 2001. Par ailleurs, il importe de souligner que l'Université de Montréal a récemment créé un programme de deuxième cycle qui conduira à un diplôme d'études supérieures spécialisées en common law nord-américaine; en ligne : Université de Montréal, Faculté de droit <http://www.droit.umontreal.ca/admissions/2e_3e_cycles/common-law.html> (dernière modification : 10 avril 2001).

un programme d'échange précis avec une autre faculté, peut néanmoins acquérir une double formation en faisant une demande auprès d'une des nombreuses universités canadiennes qui offrent de tels programmes⁷. Ces personnes auront la souplesse et les connaissances requises pour faire partie de cette communauté juridique « mondialisée », surtout si elles maîtrisent au moins deux langues et si elles ont suivi un certain nombre de cours de droit international.

Enfin, il importe de souligner l'existence de nombreux programmes d'échanges internationaux permettant de faire des études de droit à l'étranger⁸ et l'existence de concours de plaidoirie interuniversitaires en droit international, tels le Jessup et le Jean Pictet.

Il n'en demeure pas moins que les Facultés de droit, telles celles de l'Université McGill et de l'Université d'Ottawa, qui assurent un accès direct à la dualité linguistique et juridique canadienne, jouissent d'un atout important par rapport aux autres facultés. Par contre, cet élément, bien que très important, ne suffit pas en soi. C'est pourquoi nous avons voulu aller plus loin et vérifier quels sont les autres moyens utilisés par les facultés de droit canadiennes afin de préparer adéquatement la population étudiante aux défis de la pratique du droit au XXI^e siècle. En outre, nous désirions savoir quels cours de droit international, public et privé, y inclus de droit comparé, étaient offerts par ces facultés durant les années universitaires 1998-1999 et 1999-2000. Nous avons donc communiqué avec les dix-neuf facultés et écoles de droit canadiennes⁹ en leur demandant de confirmer

7. Par exemple, l'Université d'Ottawa permet à des juristes diplômés provenant d'autres facultés de droit canadiennes d'obtenir un LL.L. ou un LL.B. après une année d'études.

8. Par exemple, la University of Western Ontario a établi des programmes d'échanges d'une année avec l'Université de Montpellier et l'Université Jean-Moulin-Lyon 3 en France. En ligne: Faculty of Law, The University of Western Ontario <www.uwo.ca/law/admissions/programs/exchange.html>.

9. University of Alberta, University of British Columbia, University of Calgary, Dalhousie University, Université Laval, University of Manitoba, McGill University, Université de Moncton, Université de Montréal, University of New Brunswick, Osgoode Hall Law School, Université d'Ottawa, Université du Québec à Montréal, Queen's University, University of Saskatchewan, Université de Sherbrooke, University of Toronto, University of Victoria, University of Western Ontario, University of Windsor.

et, le cas échéant, de compléter les données apparaissant sur le questionnaire que nous avons préalablement préparé à l'aide des renseignements contenus dans les annuaires et sur les sites Web de ces facultés. Chaque questionnaire comportait déjà une liste des cours de droit comparé et de droit international offerts par la faculté, de sorte que la personne qui recevait le formulaire n'avait qu'à ajouter certains renseignements, dont le nombre de personnes inscrites en deuxième et troisième année de droit, une confirmation que le cours avait été offert et le nombre d'inscriptions à ce cours. Toutes les facultés de droit nous ont fait parvenir des questionnaires complétés, lesquels se trouvent en annexe.

Outre le fait que les cours apparaissant sur les sites Web ou dans les annuaires des facultés de droit ne sont pas toujours offerts, les questionnaires révèlent que certaines facultés de droit canadiennes s'adaptent très bien au phénomène de la mondialisation, alors que d'autres en tiennent à peine compte. Cela semble dépendre en partie de leur situation géographique et de leur vocation particulière. Par exemple, les Facultés de droit de la University of Victoria et de la University of British Columbia, en raison de l'ouverture de la Colombie-Britannique sur l'Asie, ont choisi d'offrir certains cours axés sur le droit des pays asiatiques. La Faculté de droit de la University McGill, sans doute en raison de sa vocation particulière, offre une gamme importante de cours de droit comparé et de droit international. Parfois, il appert que l'adaptation au phénomène dépend uniquement de la volonté de la faculté d'en tenir compte. Tel semble être le cas de la Faculté de droit de la University of Saskatchewan qui, en plus d'offrir des cours couramment disponibles dans ce domaine (*Conflict of Laws*, *International Law*, *International Trade Law*, *International Environmental Law*) fait preuve d'originalité en offrant aussi les cours suivants : *Interjurisdictional Sales and Financing* et *International Regulation of Sustainable Agriculture*.

Les réponses aux questionnaires permettent d'en arriver aux conclusions suivantes :

- a) à l'exception des cours de droit international privé (*Conflict of Laws*) et public, lesquels sont parfois obligatoires, l'inscription aux cours de droit international

et de droit comparé n'est pas très élevée par rapport aux inscriptions totales en deuxième et troisième année de droit;

- b) les cours qui reviennent le plus fréquemment sont le droit international privé et public, ainsi que les cours relatifs au droit commercial international;
- c) en règle générale, les cours généraux de droit comparé ainsi que les cours d'introduction au droit civil ou à la common law sont peu prisés, mais il se peut que la demande pour ces cours soit comblée par les programmes nationaux, intégrés et d'échanges;
- d) les autres cours offerts sont fort hétéroclites et varient selon la vocation particulière de chaque faculté ou peut-être, selon l'intérêt ou la spécialité du professeur¹⁰.

II. QUOI ENSEIGNER ET COMMENT?

À la lumière des données obtenues des facultés de droit et des conclusions qui en ressortent, il y a lieu de faire certains commentaires concernant la nature de la formation qui pourrait être offerte. Premièrement, compte tenu du faible taux d'inscription aux cours de droit international et de l'importance d'une formation adéquate dans ce domaine, les facultés de droit canadiennes doivent trouver de nouveaux moyens de transmettre ces connaissances. Les facultés de droit ont l'obligation de donner à leur population étudiante en général une formation qui leur permette de relever adéquatement les défis reliés à la pratique du droit au XXI^e siècle. Dans cette optique, il ne faut pas négliger les personnes qui sont peut-être moins conscientes de la nécessité de se préparer à faire face au phénomène de la mondialisation.

10. Par exemple, l'Université d'Ottawa offre un cours intitulé *Droit et développement* et un autre, *Traités internationaux d'intégration économique*; la University of Saskatchewan offre les deux cours suivants : *Interjurisdictional Sales and Financing* et *International Regulation of Sustainable Agriculture*; à la University of Toronto, il est possible de suivre *Comparative Competition Policy: Canada, the United States and the European Union*; *International Women's Rights Law* et *Comparative Indigenous Rights*. La University of Victoria offre *Global Issues* et *Comparative Asia Pacific Criminal Law*. La University of Western Ontario offre, en français, le cours *Introduction aux Institutions européennes*. McGill University offre *Comparative and International Protection of Minorities' Rights*.

Or, il existe divers moyens de transmettre ces connaissances :

- a) les facultés de droit peuvent promouvoir davantage les cours de droit international; en outre, dès la première année de droit, voire même durant la semaine d'orientation qui précède le début des cours de première année, des efforts peuvent être déployés afin de bien faire comprendre l'importance d'acquérir des connaissances dans ce domaine;
- b) les facultés peuvent rendre certains de ces cours obligatoires;
- c) enfin, les facultés peuvent faire en sorte que les cours qui traitent du droit national ou provincial comportent systématiquement un élément international.

En adoptant de telles mesures, la population étudiante en général bénéficierait d'une certaine ouverture internationale. Il est assez facile de faire la promotion des cours de droit international dès la première année, et c'est nul doute la mesure que les facultés canadiennes seront le plus aptes à adopter. Quant à rendre certains de ces cours obligatoires, certaines facultés de droit canadiennes le font déjà. Par exemple, les documents en annexe démontrent que le cours de droit international privé est obligatoire à la University of Alberta. Il est possible, bien que les réponses aux questionnaires ne l'indiquent pas, que ce cours soit obligatoire à la University McGill, University of New Brunswick et Université d'Ottawa (Section droit civil)¹¹. Tout au moins, si le cours n'est pas obligatoire dans ces facultés, les inscriptions élevées portent à croire qu'il fait probablement l'objet de promotion. En plus de ce cours, les facultés de droit devraient aussi considérer la possibilité de rendre le cours de droit international public obligatoire. De cette façon, les juristes diplômés d'une faculté de droit auraient suivi au moins deux cours de droit international durant leurs études.

La troisième recommandation risque d'être la plus problématique. Il y a lieu de croire qu'un bon nombre des responsa-

11. En effet, ce cours ainsi que le cours en droit international public sont obligatoires à la Section de droit civil de l'Université d'Ottawa. Voir Université d'Ottawa, Faculté de droit, Section de droit civil, *Guide de l'étudiant-e 2000-2001*, pp. 59, 61, 70 et 71.

bles de l'enseignement de cours de droit national ou provincial incluent déjà un volet de droit international dans leur cours. Par contre, il est fort probable que d'autres se montrent plus récalcitrants à cet égard, soit en raison du peu de temps disponible pour couvrir le volet national ou provincial, soit en raison d'une méconnaissance ou d'une connaissance trop partielle du volet international du droit en question. Pour ce qui est de la question de temps, le volet international ne devrait pas prendre plus de deux ou trois heures; on peut l'incorporer soit par référence, soit par une séance consacrée en tout ou en partie au sujet¹². Si l'on juge que la population étudiante de nos facultés de droit doit avoir une formation adéquate pour faire face au phénomène de la mondialisation et que cette exigence est prioritaire, l'incorporation du volet international s'impose de soi. Pour ce qui est de remédier au manque de confiance des responsables de l'enseignement qui jugent ne pas connaître suffisamment le volet international pour en discuter dans leur cours, une initiative américaine visant justement à suppléer à cette lacune semble une avenue qu'on aurait avantage à exploiter.

Une étude approfondie entreprise en 1996 par la section droit et pratique internationale (*Section on International Law and Practice*) de la American Bar Association démontre qu'aux États-Unis tout comme au Canada, peu de personnes inscrites dans les facultés de droit suivent des cours de droit international¹³. La solution proposée? Faire en sorte que tous les cours dits « domestiques » comportent un volet de droit international¹⁴. On ne mentionne pas la possibilité d'une plus grande

12. Par exemple, l'auteure enseigne les cours *Droit commercial*, *Droit des créances* et *Faillite et insolvabilité*. Le cours *Droit commercial*, qui comprend l'étude de la *Loi sur la vente d'objets* et de la *Loi sur les sûretés mobilières de l'Ontario*, a toujours comporté une référence à la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (Vienne, 1980) et à partir de cette année, l'auteure a aussi l'intention de faire référence au projet de convention d'UNIDROIT relatif aux garanties internationales portant sur les matériels d'équipement mobiles. Dans le cours *Droit des créances*, trois heures sont consacrées à l'exécution réciproque de jugements et dans le cours *Faillite et insolvabilité*, au moins une heure est consacrée à la Partie XIII de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, où il est question d'insolvabilité en contexte international.

13. Les résultats de cette étude se trouvent en annexe à l'article suivant: J.A. BARRETT, JR., *loc. cit.*, note 2.

14. *Id.* p. 997.

promotion de ces cours dès la première année de droit et on rejette l'idée de rendre certains cours obligatoires parce qu'on craint qu'elle reçoive très peu d'appui¹⁵. Or, les facultés de droit canadiennes sont peut-être plus ouvertes à ces deux dernières possibilités, car à la différence des États-Unis, le Canada se doit d'être plus sensible aux changements internationaux. Ce n'est pas le Canada qui provoque ces changements. Plutôt, il les subit. La formation juridique au Canada doit donc être offerte en tenant compte du contexte international.

À la suite de cette étude américaine entreprise en 1996, le comité de la formation juridique internationale de la section droit et pratique internationale de l'Association du Barreau américain a mis en œuvre un projet afin de développer de la documentation sur le droit international pour incorporation dans les cours de droit domestique¹⁶. C'est une initiative louable dont nous pourrions profiter, tout en faisant, le cas échéant, les adaptations qui s'imposent en fonction du régime canadien.

Nous estimons cependant que même une faculté qui offre un grand nombre de cours de droit international, dont certains seraient obligatoires, qui fait la promotion de ces cours dès la première année et qui incorpore un volet de droit international dans les cours de droit national ou provincial, n'est pas en mesure de garantir une formation complète si le tout est axé surtout sur des concepts de droit international dits « classiques » ou si l'aspect commercial domine. Nous nous expliquons. Dans notre introduction, nous avons souligné que le terme « mondialisation » peut avoir un sens étroit ou un sens large et que ce phénomène provoque des transformations dont l'ampleur et la direction ne peuvent être évaluées avec précision. Il importe donc d'offrir au moins un cours, peut-être même obligatoire, qui aille au-delà de l'élément économique et commercial, un cours qui traite du phénomène au sens large, où il serait entre autres question des conséquences juridiques d'une mondialisation effrénée, souvent peu ou mal réglementée et de la renaissance, cette fois sur le plan international, d'un capitalisme débridé. D'après les cours offerts par

15. *Id.*, p. 997.

16. *Id.*, p. 999. Voir aussi J.A. BARRETT, JR. & M.P. SCHARF, *Internationalizing the Domestic Curriculum*, Durham, North Carolina : Carolina Academic Press, 2000.

les facultés de droit qui ont répondu au questionnaire, il appert que certaines ont déjà, ne serait-ce que timidement, pris ce virage. Par exemple, nous retrouvons en annexe, des références aux cours suivants : Études en droit international : Droit et développement (Université d'Ottawa); *International Environmental Law* et *International Regulation of Sustainable Agriculture* (University of Saskatchewan); *Hard Choices in International Politics* (University of Toronto); *Global Issues* (University of Victoria); *New Approaches to International Law (Selected Topics)* (University of Western Ontario). Par le biais de cours semblables, il sera peut-être possible de sensibiliser la population étudiante au fait que dans le contexte de la mondialisation, le droit peut servir à deux fins : il peut être utilisé comme un outil permettant à certaines sociétés et à certains individus de profiter sans scrupules de l'absence de contrôles ou il peut servir à mettre en place les règles assurant le fonctionnement harmonieux de cette communauté mondiale en émergence. Il est à espérer que les personnes qui bénéficieront d'une formation juridique dite « mondiale » utiliseront le droit à cette dernière fin.

CONCLUSION

Il est clair, à l'examen des données recueillies, qu'un bon nombre des facultés de droit canadiennes permettent actuellement plus facilement l'accès à la formation requise dans le contexte de la mondialisation. De ce nombre sont l'Université McGill avec son programme intégré, l'Université d'Ottawa avec ses programmes bijuridiques offerts en français et en anglais, certaines universités de l'Ouest canadien avec leurs cours axés sur le droit asiatique et les facultés de droit civil qui ont créé des programmes d'échanges avec des facultés de common law. Malheureusement, les réponses à notre questionnaire démontrent que d'autres facultés de droit canadiennes ne se préoccupent pas ou à peine du phénomène de la mondialisation.

Qu'il s'agisse des facultés de droit qui ont déjà entamé le processus ou des autres, les résultats de notre étude démontrent que toutes les facultés de droit canadiennes pourraient en faire davantage pour que la majorité de leurs populations

étudiantes acquièrent la souplesse et les connaissances requises pour leur intégration dans cette communauté juridique « mondialisée », qui de jour en jour prend de l'envergure.

Aline Grenon

Faculté de droit, section de common law
Programme français, Université d'Ottawa
57, Louis Pasteur, C.P. 450, succ. « A »
OTTAWA (Ontario) K1N 6N5
Tél. : (613) 562-5774
Télec. : (613) 562-5124
Courriel : agrenon@uottawa.ca

ANNEXE ***Name of University: UNIVERSITY OF ALBERTA (FACULTY OF LAW)**

Total Number of Students Enrolled in 2nd and 3rd Academic Years: 1999-2000 318
1998-1999 324

International Law Courses Offered	Courses Offered (Year)	Number of Students Enrolled
▪ Advanced International Trade	1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :
▪ Comparative Constitutional Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 24 1998-1999 : 15
▪ Comparative Petroleum Law	1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :
▪ Conflict of Laws (required course)	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 171 1998-1999 : 162
▪ Immigration Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 27 1998-1999 : 19
▪ International Aspects of Canadian Taxation	1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :
▪ International Business Transactions	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 32 1998-1999 : 38
▪ International Environmental Law	1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : not offered 1998-1999 : 17
▪ International Human Rights	1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :
▪ International Law Problems	1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :
▪ Military Law	☒ 1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 13 1998-1999 : not offered
▪ Pacific Rim Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 7 1998-1999 : 5
▪ Public International Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 35 1998-1999 : 33
▪ Trade Regulation	1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :

* Veuillez noter que l'absence d'une case cochée sur les questionnaires signifie que le cours en question n'a pas été offert durant les années 1998-1999 et 1999-2000, même s'il apparaissait sur le site web ou dans l'annuaire de la faculté.

Name of University: UNIVERSITY OF BRITISH COLUMBIA
(FACULTY OF LAW)

Total Number of Students Enrolled in 2nd and 3rd Academic Years: 1999-2000 190
 1998-1999 190

International Law Courses Offered	Courses Offered (Year)	Number of Students Enrolled
▪ Asian Legal Systems (Introduction to)	1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 1998-1999: 20
▪ Chinese Law	☒ 1999-2000 1998-1999	1999-2000: 3 1998-1999:
▪ Civil Law (A 6 week component of the first year Perspective course. Although it is impossible to provide exact numbers, there is a good enrolment)	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: unknown 1998-1999: unknown
▪ Conflict of Laws	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 52 1998-1999: 64
▪ Cultural Property and Law	1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 1998-1999: 9
▪ Dispute Resolution in International Trade and Investment	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 14 1998-1999: 9
▪ European Union Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 70 1998-1999: 35
▪ Indigenous Peoples in Comparative and International Law	1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 1998-1999: 5
▪ International Business Transactions	1999-2000 1998-1999	1999-2000: 1998-1999:
▪ International Commercial Disputes	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 9 1998-1999: 4
▪ International Criminal Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 12 1998-1999: 8
▪ International Environmental Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 17 1998-1999: 5
▪ International Human Rights	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 15 1998-1999: 5
▪ International Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 97 1998-1999: 56

▪ International Law of South-North Relations	1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :	
▪ International Law Problems	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :	12 5
▪ International Taxation	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :	12 16
▪ International Trade Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :	22 29
▪ Japanese Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :	10 11
▪ Law of the Sea	1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :	
▪ Marine Resources Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :	25 11
▪ Maritime Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :	16 12
▪ Topics in Comparative Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :	6 35
▪ Topics in Public Law	1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :	
▪ Trade and Investment in the People's Republic of China	☒ 1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :	14

Name of University: UNIVERSITY OF CALGARY (FACULTY OF LAW)

Total Number of Students Enrolled in 2nd and 3rd Academic Years: 1999-2000 140
1998-1999 136

International Law Courses Offered	Courses Offered (Year)	Number of Students Enrolled
▪ Advanced Business Transactions	☒ 1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 3 1998-1999 :
▪ Conflict of Laws	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 53 1998-1999 : 52
▪ International Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 44 1998-1999 : 50

▪ International Trade Law	☒ 1999-2000	1999-2000 : 20
	☒ 1998-1999	1998-1999 : 20
▪ Selected Topics in International Trade Law	1999-2000	1999-2000 : 12
	☒ 1998-1999	1998-1999 : 12

Name of University: DALHOUSIE LAW SCHOOL

Total Number of Students Enrolled 1999-2000 about 300
in 2nd and 3rd Academic Years: 1998-1999 about 300

International Law Courses Offered	Courses Offered (Year)	Number of Students Enrolled
▪ Comparative Constitutional	1999-2000	1999-2000 : not offered
	☒ 1998-1999	1998-1999 : 10
▪ Comparative Criminal Law	☒ 1999-2000	1999-2000 : 15
	☒ 1998-1999	1998-1999 : 16
▪ Immigration and Refugee Law	1999-2000	1999-2000 : not offered
	☒ 1998-1999	1998-1999 : 17
▪ International Advocacy	1999-2000	1999-2000 : not offered
	☒ 1998-1999	1998-1999 : 3
▪ International Environmental Law	☒ 1999-2000	1999-2000 : 12
	☒ 1998-1999	1998-1999 : 20
▪ International Human Rights Law	☒ 1999-2000	1999-2000 : 14
	☒ 1998-1999	1998-1999 : 18
▪ International Law	☒ 1999-2000	1999-2000 : 56
	☒ 1998-1999	1998-1999 : 51
▪ International Trade Law	☒ 1999-2000	1999-2000 : 17
	☒ 1998-1999	1998-1999 : 19
▪ International Trade Transactions	1999-2000	1999-2000 : not offered
	1998-1999	1998-1999 : not offered
▪ Law of the Sea	☒ 1999-2000	1999-2000 : 45
	☒ 1998-1999	1998-1999 : 20
▪ Maritime Law and Practice (Maritime Law I)	☒ 1999-2000	1999-2000 : 29
	☒ 1998-1999	1998-1999 : 31
▪ Maritime Law II	1999-2000	1999-2000 : not offered
	1998-1999	1998-1999 : not offered

Nom de l'université: UNIVERSITÉ LAVAL (FACULTÉ DE DROIT)

Inscriptions totales en deuxième et troisième années de droit: 1999-2000 S/O
1998-1999 S/O

Cours de droit international offerts	Cours offerts (année)	Inscriptions dans le cours
▪ Droit comparé	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 26 1998-1999 : 55
▪ Droit international public général	1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 152 1998-1999 : 119
▪ Droit international privé	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 76 1998-1999 : 74
▪ Droit international économique	1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 : 25
▪ Droit du commerce international	1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 100 1998-1999 : 93

Name of University: McGILL UNIVERSITY (FACULTY OF LAW)

Total Number of Students Enrolled in 2nd, 3rd & 4th Academic Years: 1999-2000 413
1998-1999 423

International Law Courses Offered	Courses Offered (Year)	Number of Students Enrolled
▪ Comparative Civil Liability	1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :
▪ Comparative Constitutional Protection of Human Rights	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 23 1998-1999 : 27
▪ Comparative Criminal Procedure	1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :
▪ Comparative Federalism	1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :
▪ Comparative and International Protection of Minorities' Rights	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 11 1998-1999 : 10
▪ Comparative Legal Institutions	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 27 1998-1999 : 23

▪ Comparative Medical Law	☒ 1999-2000	1999-2000 :	27
	☒ 1998-1999	1998-1999 :	24
▪ Comparative Modern Legal History	1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :	
▪ Constitutional Law of the United States	1999-2000	1999-2000 :	
	☒ 1998-1999	1998-1999 :	73
▪ Current Problems of the International Legal Order	1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :	
▪ European Community Law I	☒ 1999-2000	1999-2000 :	68
	☒ 1998-1999	1998-1999 :	34
▪ European Community Law II	☒ 1999-2000	1999-2000 :	10
	1998-1999	1998-1999 :	
▪ International Business Enterprises	☒ 1999-2000	1999-2000 :	33
	1998-1999	1998-1999 :	
▪ International Carriage of Goods by Sea	☒ 1999-2000	1999-2000 :	29
	☒ 1998-1999	1998-1999 :	47
▪ International Criminal Law	☒ 1999-2000	1999-2000 :	7
	☒ 1998-1999	1998-1999 :	14
▪ International Development Law	☒ 1999-2000	1999-2000 :	19
	☒ 1998-1999	1998-1999 :	18
▪ International and Domestic Documentary Sales	☒ 1999-2000	1999-2000 :	17
	1998-1999	1998-1999 :	
▪ International Environmental Law	1999-2000	1999-2000 :	
	☒ 1998-1999	1998-1999 :	6
▪ International Human Rights Internship	☒ 1999-2000	1999-2000 :	5
	☒ 1998-1999	1998-1999 :	4
▪ International Human Rights Seminar	1999-2000	1999-2000 :	
	1998-1999	1998-1999 :	
▪ International Law of Human Rights	☒ 1999-2000	1999-2000 :	27
	☒ 1998-1999	1998-1999 :	24
▪ International Maritime Conventions	☒ 1999-2000	1999-2000 :	34
	☒ 1998-1999	1998-1999 :	25
▪ International Securities Markets	1999-2000	1999-2000 :	
	1998-1999	1998-1999 :	
▪ International Taxation	☒ 1999-2000	1999-2000 :	28
	☒ 1998-1999	1998-1999 :	15

▪ Law and Practice of International Trade	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 63 1998-1999 : 71
▪ Law of International Organizations	1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :
▪ Legal Traditions	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 38 1998-1999 : 38
▪ Private International Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 136 1998-1999 : 122
▪ Public International Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 114 1998-1999 : 112
▪ Resolution of International Disputes	☒ 1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 25 1998-1999 :
▪ Taxation Law of the United States	☒ 1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 4 1998-1999 :

Other Courses	Courses Offered (Year)	Number of Students Enrolled
▪ Air and Space Law Applications	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 30 1998-1999 : 30
▪ Comparative Air Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 30 1998-1999 : 30
▪ Private International Air Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 30 1998-1999 : 30
▪ Public International Air Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 30 1998-1999 : 30
▪ Space Law and Institutions	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 30 1998-1999 : 30

Nom de l'université: UNIVERSITÉ DE MONCTON (FACULTÉ DE DROIT)

Inscriptions totales en deuxième et troisième années de droit: 1999-2000 70

1998-1999 78

Cours de droit international offerts	Cours offerts (année)	Inscriptions dans le cours
▪ Droit commercial international	☒ 1999-2000	1999-2000 : 12
	☒ 1998-1999	1998-1999 : 18
▪ Droit international privé	☒ 1999-2000	1999-2000 : 25
	☒ 1998-1999	1998-1999 : 11
▪ Droit international public	☒ 1999-2000	1999-2000 : 6
	☒ 1998-1999	1998-1999 : 12
▪ Méthodes comparatives et droit	1999-2000	1999-2000 :
	1998-1999	1998-1999 :

Nom de l'université: UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL (FACULTÉ DE DROIT)

Inscriptions totales en deuxième et troisième années de droit: 1999-2000 630

1998-1999 641

Cours de droit international offerts	Cours offerts (année)	Inscriptions dans le cours
▪ Aspects juridiques de la coopération internationale	1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :
▪ Droit des relations économiques internationales	1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 : 74
▪ Droit des transactions commerciales internationales	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 65 1998-1999 : 14
▪ Droit international avancé	1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 : 21
▪ Droit international de la mer	☒ 1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 7 1998-1999 :
▪ Droit international de l'environnement	1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :
▪ Droit international des droits de la personne	1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :

▪ Droit international privé	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 102 1998-1999 : 108
▪ Droit international public général	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 336 1998-1999 : 302
▪ Institutions internationales	1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :
▪ Institutions et politiques communautaires	☒ 1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 7 1998-1999 :
▪ Litiges internationaux	☒ 1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 14 1998-1999 :
▪ Séminaires en droit international (2 ^e)	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 71 1998-1999 : 60
▪ Séminaires en droit international (3 ^e)	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 22 1998-1999 : 26

Name of University: UNIVERSITY OF NEW BRUNSWICK
(FACULTY OF LAW)

Total Number of Students Enrolled in 2nd and 3rd Academic Years: 1999-2000 148
1998-1999 153

International Law Courses Offered	Courses Offered (Year)	Number of Students Enrolled
▪ Admiralty	1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 : 3
▪ Canadian Perspective On International Legal Problems	1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :
▪ Comparative Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 3 1998-1999 : 9
▪ Comparative Property Systems	1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :
▪ Competition And Trade Regulation	1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :
▪ Conflict Of Laws	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 72 1998-1999 : 81
▪ International Humanitarian Law	☒ 1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 8 1998-1999 :

▪ International Law And Organizations	☒ 1999-2000	1999-2000 :	33
	☒ 1998-1999	1998-1999 :	53
▪ International Business Transactions And Economic Relations	☒ 1999-2000	1999-2000 :	12
	1998-1999	1998-1999 :	

Name of University: YORK UNIVERSITY (OSGOODE HALL LAW SCHOOL)

Total Number of Students Enrolled in 2nd and 3rd Academic Years: 1999-2000 576
1998-1999 606

International Law Courses Offered	Courses Offered (Year)	Number of Students Enrolled
▪ Aerospace Law	1999-2000	1999-2000 :
	☒ 1998-1999	1998-1999 : 15
▪ Advanced Public International Law	1999-2000	1999-2000 :
	☒ 1998-1999	1998-1999 : 7
▪ Canada/U.S./Mexico Business and Economic Relations	☒ 1999-2000	1999-2000 : 14
	☒ 1998-1999	1998-1999 : 14
▪ Civil Law	1999-2000	1999-2000 :
	1998-1999	1998-1999 :
▪ Comparative Law : Issues in Peace and Development in the Pacific	1999-2000	1999-2000 :
	☒ 1998-1999	1998-1999 : 4
▪ Comparative Law : Modern Constitutionalism in Comparative Perspective	1999-2000	1999-2000 :
	☒ 1998-1999	1998-1999 : 11
▪ Conflict of Laws	☒ 1999-2000	1999-2000 : 64
	☒ 1998-1999	1998-1999 : 62
▪ Immigration	☒ 1999-2000	1999-2000 : 81
	☒ 1998-1999	1998-1999 : 42
▪ Institutions of the European Union	☒ 1999-2000	1999-2000 : 2
	1998-1999	1998-1999 :
▪ Intensive Program in Immigration & Refugee Law	☒ 1999-2000	1999-2000 : 16
	1998-1999	1998-1999 :
▪ International Aspects of Income Taxation	☒ 1999-2000	1999-2000 : 11
	☒ 1998-1999	1998-1999 : 15
▪ International Banking and Finance : Special Topics	1999-2000	1999-2000 :
	☒ 1998-1999	1998-1999 : 18

▪ International Business Transactions	1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 : 24
▪ International Criminal Law	1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 : 31
▪ International Environmental Law : Protection of the Global Environment	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 19 1998-1999 : 10
▪ International Human Rights Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 17 1998-1999 : 21
▪ International Trade Licensing and Investment	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 : 13
▪ International Trade Regulation	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 32 1998-1999 : 12
▪ Jewish Law	1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :
▪ Labour Law : Globalisation and NAFTA	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 8 1998-1999 : 15
▪ Law and International Development	1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :
▪ Law, Society and State	1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 : 16
▪ Public International Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 71 1998-1999 : 57
▪ Refugee Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 28 1998-1999 : 7
▪ U.S. Constitutional Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 84 1998-1999 :

Nom de l'université : UNIVERSITÉ D'OTTAWA
(FACULTÉ DE DROIT — SECTION DE DROIT CIVIL)

Inscriptions totales en deuxième et troisième années de droit : 1999-2000 270
1998-1999 275

Cours de droit international offerts	Cours offerts (année)	Inscriptions dans le cours
▪ Droit comparé	1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :
▪ Droit de l'immigration et des réfugiés	1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :

▪ Droit de l'union européenne	☒ 1999-2000	1999-2000 :	43
	☒ 1998-1999	1998-1999 :	23
▪ Droit des organisations internationales	1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :	
▪ Droit international du développement	1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :	
▪ Droit international économique : Les organisations internationales spécialisées	☒ 1999-2000	1999-2000 :	15
	☒ 1998-1999	1998-1999 :	18
▪ Droit international privé	☒ 1999-2000	1999-2000 :	128
	☒ 1998-1999	1998-1999 :	157
▪ Droit international public	☒ 1999-2000	1999-2000 :	130
	☒ 1998-1999	1998-1999 :	127
▪ Éléments de common law	1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :	
▪ Les grands systèmes de droit contemporain	☒ 1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :	33
▪ Problèmes choisis de droit international I	☒ 1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :	13
▪ Problèmes choisis de droit international II	1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :	
▪ Traités internationaux d'intégration économique	☒ 1999-2000	1999-2000 :	20
	☒ 1998-1999	1998-1999 :	43
▪ Transactions commerciales internationales	☒ 1999-2000	1999-2000 :	9
	☒ 1998-1999	1998-1999 :	25

Nom de l'université: **UNIVERSITÉ D'OTTAWA**
(FACULTÉ DE DROIT — SECTION DE COMMON LAW)

Inscriptions totales en deuxième et troisième années de droit: 1999-2000 230
 1998-1999 183

Cours de droit international offerts	Cours offerts (année)	Inscriptions dans le cours
▪ Droit international privé	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 17 1998-1999: 5
▪ Droit international public	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 24 1998-1999: 11
▪ Études en droit des affaires : Droit du commerce international	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 12 1998-1999: 18
▪ Études en droit international : Droit et développement	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 14 1998-1999: 12

International Law Courses Offered	Courses Offered (Year)	Number of Students Enrolled
▪ Advanced International Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 12 1998-1999: 11
▪ Human Rights: International Protection	☒ 1999-2000 1998-1999	1999-2000: 13 1998-1999:
▪ International Business Transactions	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 21 1998-1999: 26
▪ International Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 57 1998-1999: 71
▪ International Taxation	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 23 1998-1999: 13
▪ Studies in International Law: European Community Law	☒ 1999-2000 1998-1999	1999-2000: 12 1998-1999:
▪ Studies in Regulation: International Trade Regulation	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 25 1998-1999: 16

Nom de l'université: UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
(DÉPARTEMENT DES SCIENCES JURIDIQUES)

Inscriptions totales en deuxième et troisième années de droit: 1999-2000 358
 1998-1999 220

Cours de droit international offerts	Cours offerts (année)	Inscriptions dans le cours
▪ Droit du commerce international	1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :
▪ Droit de l'intégration européenne	1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 : 22
▪ Droits des contrats internationaux	1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :
▪ Droit des États-Unis d'Amérique	1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :
▪ Droit des transactions commerciales internationales	☒ 1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 47 + 51 1998-1999 :
▪ Droit international des droits économiques et sociaux de la personne	1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 : 28
▪ Droit international économique	1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :
▪ Droit international et comparé de l'environnement	☒ 1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 27 1998-1999 :
▪ Droit international privé	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 27 1998-1999 :
▪ Droit international public	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 39 + 63 1998-1999 : 36 + 40
▪ Droit social et du travail comparé et international	1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 : 50
▪ Introduction au droit des relations internationales	☒ 1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 50 1998-1999 :
▪ La personne et le droit international	☒ 1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 54 1998-1999 : 44

Name of University: QUEEN'S UNIVERSITY (FACULTY OF LAW)

Total Number of Students Enrolled in 2nd and 3rd Academic Years: 1999-2000 314
1998-1999 302

International Law Courses Offered	Courses Offered (Year)	Number of Students Enrolled
▪ Conflict of Laws	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 63 1998-1999: 30
▪ Immigration Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 21 1998-1999: 21
▪ International Environmental Resource Law	1999-2000 1998-1999	1999-2000: 1998-1999:
▪ International Financial Regulation	1999-2000 1998-1999	1999-2000: 1998-1999:
▪ International Humanitarian	1999-2000 1998-1999	1999-2000: 1998-1999:
▪ International Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 35 1998-1999: 21
▪ International Taxation	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 41 1998-1999: 45
▪ International Trade and Investment Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 58 1998-1999: 29
▪ NAFTA Law and Institutions	1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 1998-1999: 56
▪ Private International Business Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 17 1998-1999: 22
▪ United Nations system and Management of International Conflicts	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 18 1998-1999: 15

Name of University: UNIVERSITY OF SASKATCHEWAN
(COLLEGE OF LAW)

Total Number of Students Enrolled in 2nd and 3rd Academic Years: 1999-2000 216
 1998-1999 199

International Law Courses Offered	Courses Offered (Year)	Number of Students Enrolled
▪ Advanced International Trade Law	1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 1998-1999: 6
▪ Conflict of Laws	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 18 1998-1999: 16
▪ Interjurisdictional Sales and Financing	☒ 1999-2000 1998-1999	1999-2000: 13 1998-1999:
▪ International Environmental Law	☒ 1999-2000 1998-1999	1999-2000: 44 1998-1999:
▪ International Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 60 1998-1999: 41
▪ International Regulation of Sustainable Agriculture	☒ 1999-2000 1998-1999	1999-2000: 19 1998-1999:
▪ International Trade Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 23 1998-1999: 30
▪ Jessup Moot in International Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 5 1998-1999: 5
▪ Law of Trade in Agricultural Products	1999-2000 1998-1999	1999-2000: 1998-1999:
▪ Sallows Seminar (International Human Rights)	1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: not offered 1998-1999: 9
▪ Selected Topics in International Law	1999-2000 1998-1999	1999-2000: 1998-1999:

Nom de l'université : UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
(FACULTÉ DE DROIT)

Inscriptions totales en deuxième et troisième années de droit: 1999-2000 357
 1998-1999 365

Cours de droit international offerts	Cours offerts (année)	Inscriptions dans le cours
▪ Droit des transactions internationales	1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :
▪ Droit du libre-échange	1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :
▪ Droit international économique nord-américain	1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :
▪ Droit international humanitaire	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 18 1998-1999 : 32
▪ Droit international privé	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 22 1998-1999 : 42
▪ Droit international public	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 186 1998-1999 : 188
▪ Introduction au droit comparé	1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :
▪ Relations économiques internationales	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 36 1998-1999 : 21

Name of University : UNIVERSITY OF TORONTO (FACULTY OF LAW)

Total Number of Students Enrolled in 2nd and 3rd Academic Years: 1999-2000 363
 1998-1999 349

International Law Courses Offered	Courses Offered (Year)	Number of Students Enrolled
▪ Admiralty Law	1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 : 10
▪ Building Democracy : The Case of South Africa	☒ 1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 21 1998-1999 :

▪ Comparative Competition Policy : Canada, the United States, and the European Union	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 17 1998-1999 : 22
▪ Comparative Constitutional Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 13 1998-1999 : 11
▪ Comparative Indigenous Rights	☒ 1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 18 1998-1999 :
▪ Comparative Law : Theory & Practice	☒ 1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 7 1998-1999 :
▪ Constitutionalism and Democratic Transformation	1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 : 7
▪ Corporate Reorganization in the U.S. and Canada	☒ 1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 18 1998-1999 :
▪ European Community Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 8 1998-1999 : 8
▪ Foundations of the Law of the European Union	☒ 1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 21 1998-1999 :
▪ Global Constitutionalism	1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 : 5
▪ Hard Choices in International Politics	1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 : 30
▪ International Criminal Law	1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 : 17
▪ International Human Rights Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 33 1998-1999 : 23
▪ International Law I (Public International Law)	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 49 1998-1999 : 45
▪ International Law II (Private International Law)	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 47 1998-1999 : 25
▪ International Law and Policy	1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 : 17
▪ International Taxation	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 13 1998-1999 : 23
▪ International Trade Regulation	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 21 1998-1999 : 24
▪ International Women's Rights Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 8 1998-1999 : 10

▪ Law, The Individual & the Community: A Cross-Cultural Dialogue	☒ 1999-2000	1999-2000 :	3
	☒ 1998-1999	1998-1999 :	4
▪ U.S. Federal Courts and U.S. Constitutional Litigation	1999-2000	1999-2000 :	
	☒ 1998-1999	1998-1999 :	17

Name of University: UNIVERSITY OF VICTORIA (FACULTY OF LAW)

Total Number of Students Enrolled in 2nd and 3rd Academic Years: 1999-2000 244
1998-1999 231

International Law Courses Offered	Courses Offered (Year)	Number of Students Enrolled
▪ Asia-Pacific Law	☒ 1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 17 1998-1999 :
▪ Coastal and Marine Law	1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 :
▪ Colonial Legal History : Law, State, Society and Culture in Canada and Australia	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 15 1998-1999 : 6
▪ Comparative Asia Pacific Criminal Law	☒ 1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 10 1998-1999 :
▪ Conflict of Laws — Private International Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 14 1998-1999 : 15
▪ Dispute Resolution & International Human Rights Law	☒ 1999-2000 1998-1999	1999-2000 : 7 1998-1999 :
▪ Global Issues	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 10 1998-1999 : 7
▪ Human Rights in the Asian Pacific Region	1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 : 4
▪ Information Technology Law	1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 : 22
▪ International Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 40 1998-1999 : 19
▪ International Trade Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 34 1998-1999 : 23
▪ Law & Policy in South East Asia	1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000 : 1998-1999 : 6

Name of University: UNIVERSITY OF WESTERN ONTARIO
(FACULTY OF LAW)

Total Number of Students Enrolled in 2nd and 3rd Academic Years: 1999-2000 297
 1998-1999 308

International Law Courses Offered	Courses Offered (Year)	Number of Students Enrolled
▪ Comparative Federalism	1999-2000 1998-1999	1999-2000: 1998-1999:
▪ Comparative Law	1999-2000 1998-1999	1999-2000: 1998-1999:
▪ Comparative Constitutional Law	☒ 1999-2000 1998-1999	1999-2000: 16 + 4 (2 sections) 1998-1999:
▪ Conflict of Laws — Private International Law	☒ 1999-2000 1998-1999	1999-2000: 28 1998-1999: 33
▪ International Business Transactions	☒ 1999-2000 1998-1999	1999-2000: 20 1998-1999:
▪ International Law of the Sea	1999-2000 1998-1999	1999-2000: 1998-1999:
▪ International Organizations	1999-2000 1998-1999	1999-2000: 1998-1999:
▪ International Tax	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 8 1998-1999: 9
▪ International Trade Law	☒ 1999-2000 1998-1999	1999-2000: 24 1998-1999: 19
▪ Introduction aux Institutions européennes (Selected Topics)	☒ 1999-2000 1998-1999	1999-2000: 4 1998-1999:
▪ New Approaches to International Law (Selected Topics)	☒ 1999-2000 1998-1999	1999-2000: 11 1998-1999:
▪ Patent Law	1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 1998-1999: 13
▪ Public International Business and Trade Regulations	1999-2000 1998-1999	1999-2000: 1998-1999:
▪ Public International Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 71 1998-1999: 48
▪ Soviet Law	1999-2000 1998-1999	1999-2000: 1998-1999:

Name of University: UNIVERSITY OF WINDSOR (FACULTY OF LAW)

Total Number of Students Enrolled in 2nd and 3rd Academic Years: 1999-2000 314
1998-1999 294

International Law Courses Offered	Courses Offered (Year)	Number of Students Enrolled
▪ Advanced International Law	☒ 1999-2000 ☐ 1998-1999	1999-2000: 2 1998-1999:
▪ Advanced Taxation	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 9 1998-1999: 13
▪ Canada/U.S. Issues	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 23 1998-1999: 19
▪ Conflict (Private International Law)	☒ 1999-2000 ☐ 1998-1999	1999-2000: 70 1998-1999:
▪ International Business Transactions	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 13 1998-1999: 17
▪ International Economic Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 28 1998-1999: 8
▪ International Environmental Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 14 1998-1999: 11
▪ Introduction to Civil Law	1999-2000 1998-1999	1999-2000: 1998-1999:
▪ Law of Developing Nations	1999-2000 1998-1999	1999-2000: 1998-1999:
▪ Public International Law	☒ 1999-2000 ☒ 1998-1999	1999-2000: 27 1998-1999: 36